



BARRAGE

18 Mai 2006

Association d'usagers du Palais sur Vienne - (loi 1901) - Membre de "Sources et rivières"

Spécial info Valdi

Comme la direction de VALDI s'y était engagée lors de la dernière réunion de la "CLIS" le 18 janvier 2006 et suite aux demandes de notre association, nous étions invités à une réunion d'information/ échange, le 15 mai afin de faire le point de la situation sur :

- Les résultats environnementaux 2006
- Le plan d'action en cas d'accident

Cette rencontre a eu lieu en présence de M. Gambiez *Directeur industriel Valdi*, M. Descaves *Directeur d'établissement*, Mme. Crouzet *Responsable environnement*.

Un plan nous a été présenté, dans lequel était expliquée l'activité en cours et à venir du site. Sans entrer dans les détails d'ordre techniques, un document nous a été remis et nous le tenons à votre disposition et nous le présenterons à la prochaine réunion de Barrage.

De nombreux points soulevés précédemment par Barrage, ont été évoqués et certains pris en compte.

- **1) Nous avons raison d'informer** les populations sur la pollution à laquelle nous avons été exposés. Nous n'avons jamais eu l'intention de faire dans le catastrophisme comme certains l'ont dit, mais les chiffres parlent d'eux même :

Sources Valdi : SO2 rejeté en sortie de cheminée

2003-2004:	800 µg/m ³
2005:	215 µg/m ³
2006:	inférieur à 50 µg/m ³ « la norme » (moyenne horaire)

- **2) L'air était-il donc de si bonne qualité, comme quelques communiqués le prétendaient à l'époque ? nous notons une réelle volonté de réduction des effets de rejets sur l'environnement, ce qui ne peut que nous conforter dans notre insistance et dans nos démarches, car la demande de mise aux normes, date tout de même de l'année 2001 !**
- **3) Démonstration est faite .**
L'amélioration de la qualité de l'air, de l'eau, du bruit, de l'hygiène et de la sécurité, autant pour les personnes travaillant sur le site que pour les populations environnantes, ne sont pas incompatibles avec le développement industriel et l'emploi, si de réelles volontés de mise en œuvre, de communication et de concertation sont mises en place.
- **4) Un nouveau système de filtrage** a été mis en place, permettant d'abaisser significativement les seuils de rejets atmosphériques de poussières et So₂..

- **5) La Direction de VALDI a élaboré un planning** sous forme de calendrier, où les surveillances - mesures - rapports - informations y sont répertoriés et programmés, plus particulièrement sur les 3 axes "sensibles" : Air (rejets) /Eaux (surface et souterraines) /Bruit (matériels et manutention). Nous vous tiendrons informés..
- **6) Le four à ce jour n'est pas encore opérationnel** et recevra l'aval des autorités compétentes (DRIRE/Préfecture/Comité Départemental d'Hygiène) lorsque toutes les garanties de sécurité nécessaires à son redémarrage, seront assurées ! Un arrêté préfectoral prévu début juin en stipulera les conditions.
- **7) La direction s'est engagée à communiquer,** informer et associer les "partenaires" locaux : Mairie du Palais, l'association d'usagers BARRAGE, les riverains du site, ainsi que les maires des communes limitrophes. Des mesures "en continu" de la qualité de l'air en sortie de cheminée seront transmises régulièrement à la Drire : des mesures diverses seront aussi effectuées sur la qualité des eaux de surface et souterraines. Nous en rendrons compte, bien sûr..
- **8) Des mesures de bruit** seront également effectuées courant juillet : à ce sujet, nous avons fait "remonter" les nombreuses remarques des riverains concernant des bruits nouveaux et importants constatés en continu depuis environ 3 semaines, 1 mois. Il semblerait que l'origine soit due à la présence provisoire de 2 "broyeurs" de type ancien et particulièrement bruyants, en attendant l'investissement prochain d'appareils plus performants et surtout plus silencieux..
- **9) Plan d'action :** une commission à laquelle participeront des élus du Palais et BARRAGE va élaborer un processus d'information et d'alerte en cas de problèmes ou d'accidents.
- **10) Une journée "Portes ouvertes"** sera proposée courant juin, probablement après la mise en fonctionnement du four.

Barrage ne peut qu'encourager de telles initiatives allant dans le sens de la transparence et de la confiance réciproque, la Direction de VALDI souhaitant y associer largement les riverains.

Jean Pierre CHAUFFIER - Michèle TRICART